

■ QU'EST-CE QUE C'EST ?

Avantage+ est un programme qui vous permet, lorsque vous payez avec votre carte bancaire LCL, d'obtenir des remises après vos achats en magasin ou sur Internet dans les enseignes participantes : c'est le principe du *cashback**.

■ POURQUOI SOUSCRIRE ?

- L'utilisation de votre carte bancaire LCL peut vous rapporter des euros.
- Les commerçants partenaires du programme couvrent les univers de consommation courante.
- Les offres concernent des achats réalisés en magasin et sur Internet.
- Vous choisissez les offres dont vous souhaitez bénéficier.
- Les remises sont plus importantes si vous utilisez une carte plus haut de gamme.
- Il vous suffit d'utiliser votre carte bancaire LCL, vous n'avez pas besoin de codes promotionnels ni de bons de réduction.
- Vos données personnelles ne sont jamais transmises aux commerçants.
- L'adhésion au programme est gratuite.

■ COMMENT ÇA MARCHE ?

- Avantage+ est ouvert aux clients majeurs titulaires d'un compte de dépôt et détenteurs d'une carte de paiement LCL Visa ou LCL Mastercard.
 - ➔ Si vous êtes déjà adhérent au programme Avantage, vous pouvez adhérer directement sur LCL.fr.
 - ➔ Si vous n'êtes pas adhérent Avantage, l'adhésion se fait auprès de votre conseiller en agence.
 - Pour avoir accès au programme, vous devez accepter la transmission de vos données personnelles au prestataire technique de LCL qui est en charge du programme (nom, prénom, adresse mail, date de naissance, type de carte).
 - Avantage+ est accessible à tout moment depuis votre espace de gestion de compte personnel sur LCL.fr.
1. Accédez au site Avantage+ en cliquant sur le pictogramme Avantage dans le bandeau de votre espace personnel.
 2. Sélectionnez les commerçants qui vous intéressent.

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Qu'est-ce que le *cashback* ?

Le *cashback* est une remise différée obtenue après vos achats chez les commerçants (en ligne ou en magasin). Il correspond à un pourcentage ou un montant nominal du prix de l'achat.

Ai-je besoin de présenter une preuve de l'activation de mon offre au moment de l'achat pour bénéficier de ma remise ?

Une fois l'offre activée, elle est automatiquement rattachée à toutes vos cartes bancaires LCL éligibles. Il n'y a pas de code promotionnel à saisir en ligne ni de bon de réduction à présenter en magasin.

Qu'est-ce que la cagnotte Avantage+ ?

La cagnotte Avantage+ est le montant cumulé des remises validées par les commerçants participant au programme. Son montant est affiché dans votre espace Avantage+ accessible via LCL.fr.

Quand vais-je recevoir ma remise ?

Votre remise est versée entre 8 et 70 jours après votre achat ou la consommation du service commandé. Les délais les plus longs peuvent correspondre aux réservations d'hôtel ou de voyages. Pour recevoir la remise, le commerçant doit valider que votre achat :
- correspond aux conditions de validité de l'offre
- et n'a pas fait l'objet d'un remboursement.

* remise après achat

AVANTAGE+

... / ...

3. Pour chacun d'entre eux, **activez les offres dont vous souhaitez bénéficier.**

- ➔ Un commerçant peut proposer une ou plusieurs offres.
- ➔ Les conditions de validité de chaque offre vous sont précisées.

4. **Réglez vos achats avec votre carte bancaire LCL.**

- ➔ Selon le commerçant, l'achat peut se faire immédiatement après l'activation ou ultérieurement.
- ➔ Vous bénéficiez des remises sans avoir besoin de le signaler aux commerçants. En effet, avec votre accord, LCL analyse les transactions que vous effectuez au moyen de votre carte bancaire pour calculer les remises qui vous sont dues.

5. **Cumulez vos remises dans votre cagnotte Avantage+** disponible sur le site LCL Avantage + :

- ➔ Le délai d'obtention de la remise vous est indiqué sur le site Avantage+ dans le descriptif de l'offre.
- ➔ Votre remise est calculée sur le montant TTC pour les achats en magasin et sur le montant HT pour les achats sur Internet.
- ➔ Il n'y a pas de plafond à la cagnotte.

6. Dès qu'elle atteint 20 euros, vous pouvez en demander le versement **sur votre compte de dépôt LCL** depuis le site Avantage+. C'est le montant total de votre cagnotte qui sera versé.

7. **Vous pouvez personnaliser votre programme** en indiquant vos centres d'intérêt ou vos commerçants préférés. Vous pouvez également choisir de recevoir la newsletter Avantage+ pour être informé des nouveautés et des offres en cours.

À SAVOIR :

Les offres varient en fonction du type de carte bancaire LCL que vous détenez :

- En fonction du type de carte détenue, le taux de remise peut varier.
- Des offres peuvent être exclusives aux porteurs de certains types de cartes.

LE + LCL

LCL est la seule banque en France à proposer ce principe de remise après achats en magasin .

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Ai-je le droit de changer d'avis?

Vous pouvez résilier votre adhésion auprès de votre conseiller LCL à tout moment sans frais.

